Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 38 (2023)

Heft: 2

Artikel: Les jardins historiques en Suisse romande, leur conservation et réhabilitation : essai d'un état des lieux

Autor: Holzhausen, Klaus

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041712

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les jardins historiques en Suisse romande, leur conservation et réhabilitation

Essai d'un état des lieux

Au parc du Désert à Lausanne le grand canal de 150 × 6 m est un élément principal. Construit dans l'axe de la maison en 1780 en terre d'argile, avec bordures en bois. Il a été reconstruit dans les mêmes dimensions en 1879 en béton (!) et purgé et restauré en 1999. © Klaus Holzhausen

Le jardin potager et fleuriste de la Fondation Hardt à Vandœuvres (GE) avec sa serre et son orangerie de 1862 (Samuel Darier architecte), après leur restauration en 2008. © Fondation Hardt et Véronique Rochette photographe

Par Klaus Holzhausen, architecte-paysagiste FSAP/ICOMOS, Lausanne, kl.holzhausen.pays@bluewin.ch, avec la collaboration de Christine Amsler, historienne d'art

Malgré sa richesse, on a longtemps été peu conscient des menaces auxquelles le patrimoine des jardins est exposé. Le recensement des jardins historiques en Suisse et l'évolution de la profession d'architecte-paysagiste ont contribué au réveil de cette conscience. Un tour d'horizon dans les cantons romands.

La Suisse romande est une terre riche en jardins historiques des diverses époques et de grande qualité. L'Arc lémanique, de Genève à la Riviera vaudoise, et le Pied du Jura présentent une remarquable densité de jardins entourant châteaux, maisons patriciennes, opulentes villas bourgeoises ou fermes, auxquels s'ajoutent promenades, parcs publics, cimetières, etc. Il en va de même pour Neuchâtel et sa région lacustre, ainsi que pour Fribourg et ses environs.

On n'a longtemps guère eu conscience de ce riche patrimoine et des nombreuses menaces auxquelles il est exposé ; ceci, aussi bien parmi les professionnels des jardins, les responsables cantonaux des monuments et sites, ainsi que dans le grand public. Plusieurs facteurs ont contribué au réveil de cette conscience : le premier recensement des jardins historiques en Suisse, la publication d'ouvrages de référence fondés sur des recherches en archives (voir bibliographie), et dernier point, mais pas le moindre, l'évolution de la profession d'architecte-paysagiste.

Le recensement

Le premier recensement des jardins historiques en Suisse a été initié par un groupe de travail issu de ICOMOS Suisse et réalisé entre 1995 et 2014 (en bonne partie bénévolement !) dans tous les cantons. Ainsi peut-on pour la première fois se faire une idée du nombre de jardins dignes d'intérêt. Dans les cantons romands ce nombre est impressionnant : Genève 1056, Vaud 3278, Neuchâtel 344, Fribourg 1394, Jura 457, Valais romand 893, Jura bernois 518.

Au parc Beaulieu à Genève un parterre fleuri baroque, dans l'axe de la maison de maitre, n'existait plus. À sa place a été réinterprété en 2017, sur la base du plan idéal, un nouveau parterre dans les dimensions originales et planté de plantes vivaces et bulbeuses.
© Klaus Holzhausen

Mais recensé ne veut pas dire protégé ! Pour conférer à ces jardins un vrai statut de protection, il est impératif de réviser ces recensements, de procéder à une évaluation par une commission d'experts et d'inscrire les objets retenus dans des inventaires. C'est là où les services cantonaux des monuments et sites devraient devenir actifs ! Certaines villes comme Lausanne et Neuchâtel ont déjà fait ce travail.

Une démarche exemplaire s'est déroulée en 2021–22 dans l'Ouest Lausannois, où 7 communes de l'agglomération, associées sous le titre « Stratégie & développement de l'ouest lausannois SDOL» avec un secrétariat sous la direction d'une urbaniste, ont décidé d'intégrer les jardins historiques de valeur sur une base solide dans les plans et règlements de leurs PAC (plans d'aménagement communal) ; et de leur donner ainsi un statut juridique. Un bureau d'architecte-paysagiste a été mandaté pour mettre à jour le recensement de 2011, et une commission d'experts avec 2 à 3 représentants de chaque commune, a procédé à une réévaluation des objets en vue de leur conférer, oui ou non, un statut de protection. Sur les 76 jardins recensés en 2011, certains n'existaient plus ou ont été retirés de la liste, d'autres ont été ajoutés, de sorte que le recensement révisé compte désormais 92 objets dans les 7 communes. Le service cantonal des monuments et sites n'a pas participé à ce travail, mais était informé, et il devrait maintenant valider le résultat et les notes attribuées. L'esprit constructif dans lequel s'est déroulé cette démarche donne à penser que chaque commune ratifiera les recommandations la concernant.

Ce travail de mise à jour et d'évaluation devrait être fait pour tous les recensements dans tous les cantons et pour chaque commune. Sinon, les jardins ne seront pas protégés !

L'évolution de la profession d'architecte-paysagiste

Malgré la richesse du patrimoine de jardins, il n'y a pendant longtemps guère eu de professionnels marquants établis en Suisse romande. Bien que la région ne manque pas de bons horticulteurs-pépiniéristes capables de développer des projets de jardin et d'en assurer l'exécution, il n'est pas rare que des propriétaires fassent appel à des paysagistes de renom étrangers. Entre 1870 et 1920, les concepteurs de jardins sont souvent des architectes romands formés à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Il faut attendre la fin des années 1950 pour que deux pionniers ouvrent les premiers véritables bureaux d'études : Walter Brugger à Genève et Walter Bischoff à Lau-

sanne, formés aux États-Unis et à l'école privée d'Athenaeum.

Jusque dans les années 1970 il n'existe pas de formation d'architecte-paysagiste en Suisse. La profession est peu connue et pas reconnue. Les choses ont commencé à changer avec l'ouverture de l'école d'ingénieurs HES à Lullier (GE) en 1972, aujourd'hui l'HEPIA et sa filière architecture du paysage, puis l'introduction en 2005 dans le programme d'étude la problématique et le savoir-faire concernant les jardins historiques. Chaque année sortent désormais de cette école 30–40 diplômés (« Bachelor »), et il est possible de continuer pour faire le « Master ».

Preuve de cet essor fulgurant : le groupe régional romand de la Fédération suisse des architectes-paysagistes (FSAP, fondée en 1925) comptait en 1990 11 membres, dont 5–6 bureaux d'études. Actuellement il compte 136 membres et le nombre de bureaux d'études explose. La profession d'architecte-paysagiste est aujourd'hui respectée, et la valeur culturelle et écologique des jardins est mieux reconnue.

Le travail professionnel de conservation et de la réhabilitation des jardins historiques

Canton de Vaud

On peut dire qu'un travail sérieux sur des jardins historiques selon les règles de l'art (la charte ICOMOS de Florence de 1982, la méthode d'élaboration de plans de gestion) a commencé à la fin des années 1980. La restauration exemplaire du *potager historique du Château de Prangins* (Musée nationale suisse) était un des premiers exemples.

À partir de 1990 le Service des parcs et promenades de la *ville de Lausanne* a commencé à s'occuper sérieusement de la gestion de son patrimoine de parcs historiques : 1990–91 la restauration de la *place de la Madeleine* au pied de la Cathédrale. La découverte en 1990 de l'importance du *parc du Désert*, datant de 1770–1780, à l'abandon depuis des décennies, devenu propriété de la ville grâce à un plan de quartier et destiné à devenir un parc public.

En 1999–2000 une 1ère étape de travaux a permis de restaurer le grand canal et de réhabiliter l'ancien potager en plantages pour les habitants du quartier. Une 2ème étape a suivi en 2020–21.

2000–2002 la restauration du *parc Mon Repos*, parc paysager romantique de 1820–25, après l'agrandissement du Tribunal Fédéral situé dans la partie nord du parc. Les travaux comprenaient l'ensemble extraordinaire de la fausse tour médiévale, la rocaille-cascade et la grotte.

D'autres exemples ont suivi à Lausanne, mais l'enthousiasme pour les parcs historiques s'est un peu essoufflé ces dernières années. La vague écologique de la nature en ville et de la biodiversité a pris le dessus. Pourtant, l'un ne devrait pas exclure l'autre.

Le jardin baroque de l'Hôtel du Peyrou à Neuchâtel restauré en 2021. La géométrie des anciens massifs, en gazon entouré de buis, est conservée, mais le buis est remplacé par du romarin à cause de la pyrale du buis. Les massifs sont entièrement plantés de vivaces, en partie indigènes. Il n'y a plus de gazon stérile, ni de goudron sur les chemins. Vivent la biodiversité et les chemins en argilo-calcaire !

© Klaus Holzhausen

Le Corbusier a construit en 1912 à La Chaux-de-Fonds pour ses parents la Maison Blanche, dont il a lui-même conçu le jardin. C'est un jardin-terrasse au niveau du salon, fleuri de rosiers, et sur un niveau inférieur un jardin utilitaire d'arbres fruitiers et légumes. Sauf les murs, le jardin avait disparu. Avec la restauration de la maison en 2003–2004, il a pu être reconstruit sur la base de photos d'époque, dont il était même possible d'identifier le pavage des chemins et la variété des rosiers. La gloriette et la paroi transparente en bois sont également des reconstructions.

Dans le *canton de Vaud*, le réveil de la conscience progresse : En 2021 le canton s'est donné une *nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel immobilier*, dans laquelle, enfin, les parcs et jardins historiques sont mentionnés faisant partie de ce patrimoine. L'ancienne loi de 1969 parlait uniquement des « abords » des bâtiments. Le recensement ICOMOS a été rendu public en ligne, on le trouve sur la même plateforme que le recensement architectural.

La gestion du *parc Szilassy à Bex*, parc paysager à l'anglaise, propriété du canton et lieu de la triennale Bex & Arts, est depuis des années suivie par une architecte-paysagiste. Deux jardins d'importance nationale ont récemment été classés, c'est-à-dire mis sous protection, par des décisions du Conseil d'État, sur la base d'expertises de la Commission fédérale des monuments historiques. Il s'agit du *parc du Château de Hauteville* sur les hauts de Vevey et du *jardin de la Villa Eupalinos* à Pully de 1927.

Canton de Genève

Au niveau du canton, le Service des monuments et des sites a récemment engagé comme collaborateur un architecte-paysagiste pour se donner les compétences de répondre à la problématique des jardins ! On peut espérer que cela servira d'exemple aux autres cantons.

Parmi les nombreuses belles propriétés dans la campagne genevoise, *la Fondation Hardt* à Vandœuvres est un exemple de la renaissance d'un très beau jardin grâce aux récents travaux de restauration. On peut également mentionner de belles restaurations et rajeunissements dans des propriétés privées comme *Le Creux de Genthod et La Gara* à Jussy.

Le Service des espaces verts de la *ville de Genève* s'est donné depuis 2012 comme objectif de faire élaborer pour tous les parcs

historiques des plans de gestion par des mandats extérieurs, et de commencer à réaliser les mesures proposées par étapes. Pour assurer le suivi de toutes ces démarches et des mandats extérieurs, une architecte-paysagiste, formée dans ce domaine, a été engagée comme « Gartendenkmalpflegerin ». Des plans de gestion existent maintenant pour les parcs suivants : *Le Parc Barton* sur la rive droite au bord du lac, Parc paysager de la fin du 19ème siècle, avec sa mini-forêt d'une trentaine de Sequoiadendrons. *Le Parc Beaulieu*, un grand parc d'origine baroque, partiellement transformé au 19ème et dans les années 1950–60. Le plan de gestion tient compte de ces trois époques. *Le Parc La Grange*, grand parc du 18ème et du 19ème sur la rive gauche du lac. *Le Parc de la Forêt*, devenu propriété de la ville grâce à un plan de quartier et destiné à devenir parc public.

Canton de Neuchâtel

La ville de Neuchâtel par son Service des parcs et promenades a également investi du travail sérieux dans ses parcs historiques. Entre autres il y a deux cas exemplaires à mentionner : *Le parc du Musée d'Ethnographie*, parc paysager de l'ancienne Villa De Pury de 1870–72. Le travail sur un plan de gestion a permis de restaurer déjà en urgence la grotte-fontaine à l'entrée, ainsi que la grande rocaille avec l'étang. Le crédit pour les travaux dans le parc entier est voté, la réalisation peut commencer prochainement. *Le jardin de l'Hôtel du Peyrou* au centre-ville, jardin à la française construit 1765–71, a récemment été entièrement restauré avec un concept de plantation assez révolutionnaire.

Une restauration/reconstruction remarquable a été réalisée en 2004 à La Chaux-de-Fonds. Il s'agit du *jardin de la Maison Blanche*, conçu en 1912 par Le Corbusier pour ses parents.

Canton de Fribourg

Un travail d'envergure a été fait en 2011–12 pour *l'Abbaye de Hauterive*, abbaye cistercienne fondée au 12ème siècle, située dans une boucle de la Sarine. Il s'agit d'une étude de requalification de tout le site monastique, y compris les espaces agricoles et forestières. Les recommandations de cette étude sont en train d'être réalisés en étapes.

Une autre démarche importante concerne le *domaine privé de Bois Murat* à Cominboeuf. Il s'agit d'un parc forestier-paysager extraordinaire, conçu et réalisé par le paysagiste Achille Duchêne en 1910. C'est la seule œuvre du célèbre français qui existe encore en Suisse, et elle est reconnue d'importance nationale. Après une pré-étude de 2011, un plan de gestion a été élaboré en 2021, et les travaux de restauration pourront commencer prochainement grâce aux subventions cantonales et fédérales.

Un travail remarquable de clarification, de restauration et de rajeunissement a été fait dans les jardins du *château de Barberèche* et dans ses environs. Plusieurs études sur d'autres sites n'ont pas encore été suivis de mesures concrètes.

La reconnaissance de la nécessité de s'occuper soigneusement du patrimoine des jardins, par les propriétaires, les autorités et par les professionnels était un long chemin difficile. Les nouvelles priorités pour la nature en ville, pour la biodiversité et pour la plantation de beaucoup d'arbres ne faciliteront pas les choses. Elles impliquent le risque que la conservation des jardins historiques dans leur style et caractère soit négligée ou sacrifiée. ■

Bibliographie

On trouve d'autres références bibliographiques dans les ouvrages collectifs suivants :

Brigitt Sigel, Catherine Waeber, Katharina Medici-Mall (éd.), « Utilité et plaisir, parcs et jardins historiques de Suisse », Infolio Editions, Gollion, 2006.

Christine Amsler, Isabelle Bovay, Miltos Thomaïdes (éd.), « Jardin, Jardins, 3 siècles d'histoire des jardins à Genève », Infolio Editions, Gollion, 2008.

Resümee

Der Genferseebogen und der Jurasüdfuss weisen eine bemerkenswerte Dichte an Gärten auf, die Schlösser, Patrizierhäuser, opulente Bürgervillen oder Bauernhöfe umgeben, hinzu kommen Promenaden, öffentliche Parks und Friedhöfe. Dasselbe gilt für Neuenburg mit der Seeregion sowie für Freiburg mit seiner Umgebung. Bis in die 1980er-Jahre war man sich dieses Erbes und der Bedrohungen, denen es ausgesetzt ist, kaum bewusst, und zwar sowohl unter den Gartenfachleuten, den kantonalen Verantwortlichen für Denkmalpflege als auch in der breiten Öffentlichkeit.

Das erste Verzeichnis der historischen Gärten in der Schweiz (erstellt zwischen 1995 und 2014), die Veröffentlichung von Referenzwerken, die auf Archivrecherchen basieren, und nicht zuletzt die Entwicklung des Berufsbildes des Landschaftsarchitekten haben dazu beigetragen, ein Bewusstsein für historische Gärten zu wecken. Aber erfasst ist nicht gleichbedeutend mit geschützt! Um diesen Gärten einen echten Schutzstatus zu verleihen, ist es notwendig, die Verzeichnisse zu überprüfen, eine Bewertung durch eine Expertenkommission vorzunehmen und die ausgewählten Objekte in Inventare aufzunehmen. Einige Städte wie Lausanne und Neuenburg haben diese Arbeit bereits getan.

Trotz des reichen Gartenerbes gab es bis Ende der 1950er-Jahre kaum prägende Fachleute, die sich in der Westschweiz niedergelassen hatten. Bis in die 1970er-Jahre fehlte in der Schweiz eine Ausbildung zum Landschaftsarchitekten. Dies änderte sich mit der Eröffnung des Technikums für Gartenbau in Lullier (GE) im Jahr 1972. Die heutige Hochschule für Landschaft, Technik und Architektur (HEPIA) nahm 2005 die Thematik der historischen Gärten in den Lehrplan auf.